

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 13/107/2008 – ÉFAI

1^{er} août 2008

AU 214/08 Craintes de torture ou d'autres mauvais traitements

IRAN Zeynab Bayzeydi (f), militante pour les droits des femmes

Zeynab Bayzeydi, militante pour les droits des femmes, a été arrêtée le 9 juillet après avoir reçu l'ordre de se présenter à un poste de police de Mahabad (province de l'Azerbaïdjan occidental) pour y être interrogée. Elle risque d'être torturée ou soumise à d'autres formes de mauvais traitements.

Zeynab Bayzeydi est membre de l'Organisation de défense des droits humains du Kurdistan et de la Campagne pour l'égalité, qui vise à recueillir un million de signatures iraniennes sur une pétition demandant l'abrogation des dispositions légales discriminatoires envers les femmes.

Ses proches n'ont appris son arrestation qu'au bout de quelques jours, lorsqu'elle a été autorisée à leur téléphoner. Elle leur a indiqué qu'elle avait été convoquée pour plusieurs heures d'interrogatoire le 5 juillet, à l'issue desquelles on lui avait ordonné de revenir le 9 juillet. Ce jour-là, elle a été interrogée pendant trois heures, puis arrêtée. Elle a été placée dans un centre de détention de Mahabad dirigé par le ministère du Renseignement et de la Sécurité. Le 31 juillet, elle a été présentée devant un tribunal révolutionnaire de Mahabad et inculpée d'appartenance à des associations interdites de défense des droits humains, ainsi que d'autres infractions liées à ses activités de militante des droits des femmes. Elle dément toutes les accusations portées contre elle. Cette femme est une prisonnière d'opinion, détenue uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et d'association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'Organisation de défense des droits humains du Kurdistan a été créée en avril 2005 et compte aujourd'hui plus de 200 membres. Les autorités ne l'ont jamais reconnue officiellement comme une organisation non gouvernementale (ONG). Son fondateur, Mohammad Sadiq Kabudvand, purge actuellement une peine de onze ans d'emprisonnement, à laquelle il a été condamné à l'issue d'un procès inéquitable, pour avoir « *agi contre la sûreté de l'État en créant l'Organisation des droits humains du Kurdistan* » et pour « *propagande contre le régime* ».

Les Kurdes d'Iran vivent principalement dans l'ouest et le nord-ouest du pays, dans la province du Kurdistan et dans les provinces environnantes situées à la frontière des régions kurdes de Turquie et d'Irak. Ils subissent depuis longtemps une profonde discrimination. Les défenseurs des droits humains de cette communauté, notamment les militants associatifs et les journalistes, sont exposés au risque d'être victimes d'arrestations arbitraires et d'actes de torture.

Les parents n'ont pas le droit de donner certains noms kurdes à leurs nouveau-nés et des minorités religieuses principalement ou marginalement kurdes sont visées par des mesures destinées à les stigmatiser et à les isoler.

La discrimination dans l'accès à l'emploi, à un logement décent et aux droits politiques a conduit à un appauvrissement endémique qui a encore davantage marginalisé cette population.

Pour en savoir plus sur les atteintes aux droits humains dont est victime la minorité kurde en Iran, veuillez consulter le document intitulé : *Iran: Human rights abuses against the Kurdish minority*, disponible en anglais à l'adresse suivante : <http://www.amnesty.org/en/library/asset/MDE13/088/2008/en/d140767b-5e45-11dd-a592-c739f9b70de8/mde130882008eng.pdf>.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en persan, en kurde ou dans votre propre langue) :

- faites part de l'inquiétude que vous inspire l'arrestation de Zeynab Bayzeydi et exhortez les autorités à veiller à ce que cette femme ne soit ni torturée, ni soumise à d'autres formes de mauvais traitements, et qu'elle soit autorisée à recevoir régulièrement la visite de ses proches et d'un avocat, ainsi qu'à bénéficier de tous les soins médicaux dont elle pourrait avoir besoin ;
- déclarez-vous préoccupé à l'idée qu'il s'agisse d'une prisonnière d'opinion, détenue uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et d'association, et demandez sa libération immédiate et sans condition.

APPELS À :

Responsable du pouvoir judiciaire :

His Excellency Ayatollah Mahmoud Hashemi Shahroudi
Howzeh Riyasat-e Qoveh Qazaiyeh / Office of the Head of the Judiciary
Pasteur St., Vali Asr Ave., south of Serah-e Jomhouri, Tehran 1316814737, République islamique d'Iran
Courriers électroniques : info@dadgostary-tehran.ir (dans le champ réservé à l'objet, veuillez écrire : « *FAO Ayatollah Shahroudi* »)
Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Gouverneur de l'Azerbaïdjan occidental :

His Excellency Dr. Rahim Ghorbani
PO Box: 775
Oromiyeh 57135
République islamique d'Iran
Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Gouverneur,*

COPIES À :

Président de la République :

His Excellency Mahmoud Ahmadinejad
The Presidency
Palestine Avenue, Azerbaijan Intersection
Téhéran, République islamique d'Iran
Fax : + 98 21 6 649 5880
Courriers électroniques : dr-ahmadinejad@president.ir
ou *via* son site Internet : <http://www.president.ir/email/>

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 12 SEPTEMBRE 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.